



Revue d'anthropologie des connaissances

13-3 | 2019

Savoirs de la musique et études de sciences

Patrice Flichy, *Les nouvelles frontières du travail à l'ère numérique*

Cédric Calvignac



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rac/1782>

ISSN : 1760-5393

Éditeur

Société d'Anthropologie des Connaissances

Référence électronique

Cédric Calvignac, « Patrice Flichy, *Les nouvelles frontières du travail à l'ère numérique* », *Revue d'anthropologie des connaissances* [En ligne], 13-3 | 2019, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 25 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rac/1782>

Ce document a été généré automatiquement le 25 février 2020.



Les contenus de la *Revue d'anthropologie des connaissances* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

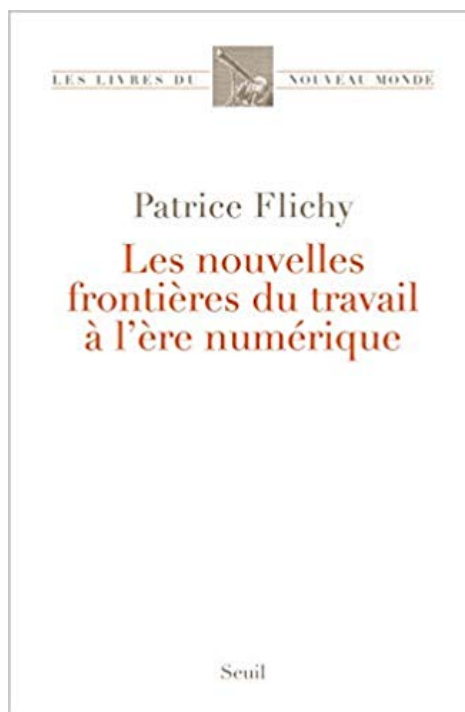
Patrice Flichy, *Les nouvelles frontières du travail à l'ère numérique*

Cédric Calvignac

RÉFÉRENCE

Patrice Flichy, *Les nouvelles frontières du travail à l'ère numérique*, Paris : Seuil, 2017, 432 p.

- 1 Après avoir consacré son précédent ouvrage à la montée en puissance des contributions amateur dans les domaines technique, scientifique, culturel et politique et s'être penché sur la redistribution des rôles et compétences entre professionnels et amateurs (dans *Le sacre de l'amateur*, 2010), Patrice Flichy prolonge ici sa réflexion en s'interrogeant sur le déplacement des frontières du travail à l'ère numérique. Il cherche notamment à décrire et analyser les différentes façons de « travailler autrement » à l'aide d'équipements et de services informatiques porteurs de nouvelles opportunités d'usage. Ces technologies numériques sont présentées, à juste titre, comme jouant un rôle important dans la transformation des modalités de circulation, de traitement et d'exploitation des contenus d'information et de connaissance, dans la requalification de nos temps productifs et improductifs, et dans la modulation de l'attention et de l'intérêt que nous accordons aux différents travaux et activités qui nous occupent.
- 2 La principale originalité de l'ouvrage tient au fait que son auteur, plutôt que de prendre appui sur l'opposition classiquement établie entre travail et loisirs, préfère s'en départir de façon à révéler les formes d'agencement complexe liant étroitement travail, loisirs et passions. Ainsi, tout en s'inspirant des sociologies du travail et des loisirs, Patrice Flichy prend clairement le parti de se positionner en surplomb de ces dernières de façon à conduire une sociologie pragmatique de l'activité productive exercée *dans* et *hors* le marché.
- 3 L'ouvrage se centre tout d'abord sur la question passionnante des articulations à l'œuvre entre travail et loisirs. L'auteur donne à voir les limites de ce qu'il nomme le « paradigme friedmannien » qui « [sépare] radicalement le travail des loisirs » et affirme que l'hyperspécialisation des tâches professionnelles conduit à leur appauvrissement et resserre toujours davantage la contrainte sur des travailleurs déjà puissamment aliénés. Ces derniers n'ont dès lors d'autre choix que de « se libérer du travail » (p. 59) par un investissement accru dans leurs activités de loisirs. Patrice Flichy oppose à cette analyse d'un loisir compensatoire une approche plus symétrique reposant sur le constat que travail et loisirs « sont moins séparés qu'on ne le pense », qu'« il y a des modes d'engagement et d'aliénation qu'on retrouve dans ces deux domaines » (p. 62), qu'il existe « une continuité des modes de faire » malgré une grande variabilité des contextes de production (p. 63). En effet, on observe sans mal que l'activité professionnelle est souvent travaillée par les passions, vocations et désirs individuels et, qu'inversement, toute activité de loisirs prend un tour professionnel dès lors qu'une certaine maîtrise est au rendez-vous. Il existe donc de nombreuses « zones de débordement entre le travail et le loisir » (p. 77). Ces dernières sont d'ailleurs



largement documentées dans la littérature où différentes notions décrivent ces situations ambivalentes où mondes du travail et du loisir sont fortement entremêlés : « perruque », « travail à côté », « autoproduction », « production libre », « travail du consommateur », « loisirs sacrifiés », « mise au travail des internautes », « professionnel-amateur », etc.

- 4 Ces formes d'activités hybrides ne relèvent déjà plus des définitions les plus orthodoxes du travail salarié ; elles prennent leur distance vis-à-vis de tout ce qui peut s'apparenter à un « travail aliéné, [...] refermé dans un espace [et] protégé par un droit de propriété » (p. 131). Elles donnent à voir et à penser l'émergence d'un « autre travail » reposant sur une plus grande libéralité. D'après l'auteur, les tenants de cet « autre travail » s'inscrivent dans la lignée de différents mouvements contre-culturels – utopies hippie, hacker, maker et punk – qui promeuvent « une nouvelle forme d'engagement dans le travail » et « des formes [tout aussi inédites] d'autoproduction ». Ces « nouvelles utopies du faire estiment que l'individu, quelle que soit sa place, peut se réinventer lui-même à travers l'ensemble de son activité et appellent à une activité vraiment créatrice » (p. 174). Patrice Flichy rend compte de la permanence historique de ces projets alternatifs tout en constatant qu'ils retrouvent une force et une vitalité renforcée à l'ère numérique. En effet, les technologies actuelles et leur démocratisation permettent de multiplier ces nouvelles expériences de travail, de les enrichir et de les diffuser à plus grande échelle. Ainsi, l'« autre travail » – qui fut de tout temps pratiqué – se développe et se transforme grâce à l'appui d'équipements et services numériques qui offrent au travailleur l'opportunité de « mobiliser de nouvelles compétences acquises par autodidaxie », de « nouer des contacts avec des pairs inconnus et distants », d'« établir des coordinations », de concevoir, d'autoproduire, de mettre en forme, de se faire connaître, d'organiser son espace de vente ou encore d'administrer son entreprise (p. 215). L'« autre travail » se libère progressivement des conventions passées, s'affranchit des frontières entre mondes marchand et non marchand, se fonde sur des effets de continuité entre pratiques amateur et professionnelle ainsi qu'entre temps de travail et temps libre. Ce faisant, il devient un « travail ouvert » fondé sur la libre détermination de la nature et du degré des contributions individuelles, sur la libre affectation des fruits du travail (*dans et hors le marché*) et sur un gain d'autonomie important pour ces « travailleurs d'ailleurs » qui « s'exprime[nt] librement », « développe[nt] [leurs] virtualités » ainsi que leur « potentiel d'aptitudes et de goûts » (p. 38).
- 5 L'auteur fait alors le constat que les caractéristiques inhérentes au « travail ouvert » entrent directement en résonance avec les aspirations actuelles de nombreux Français qui éprouvent le désir de conduire une activité indépendante, d'être leur propre patron, de réaliser un « travail complet » qu'ils puissent maîtriser de bout en bout et dont ils puissent tirer une certaine fierté. Un nombre croissant d'individus sont en effet portés à piloter des projets à forte résonance personnelle dans le cadre de leur activité principale, d'une activité complémentaire ou d'une pluriactivité. Patrice Flichy va porter une attention particulière à la question de la pluriactivité et préciser que cette dernière peut être motivée par une simple recherche de revenus complémentaires (critère strictement économique) mais peut également relever d'une quête de reconnaissance amenée à constituer la première étape d'une reconversion professionnelle (critère vocationnel et réputationnel). Dans ce dernier cas, il s'agit de mettre à l'épreuve ses productions personnelles en les soumettant à une audience, un public, une clientèle sur différents espaces de vente électroniques qui font dès lors

office de juges de paix (révélation d'une vocation, d'un talent, d'une aptitude) et d'utiles médiateurs (mise en relation entre offre et demande, sécurisation de la transaction).

- 6 Différentes étapes conduisent les amateurs à accéder progressivement à la rémunération de leurs activités. Nombreux sont ceux qui s'inscrivent d'abord dans une logique de don (diffusion dans l'entourage immédiat), puis établissent des prestations faiblement rémunérées (prix d'ami accordé aux connaissances), pour achever leur mue par la mise en place d'un juste prix (celui du marché). L'un des grands mérites de l'ouvrage repose sur la façon dont il parvient à nous immerger dans les parcours de ces entrepreneurs en devenant comme dans ceux des travailleurs d'appoint des plateformes numériques. Grâce à une enquête par entretien réalisée auprès de 39 individus « qui mènent à côté de leur travail d'autres activités dans lesquelles [ils] s'investissent fortement, par plaisir ou par nécessité, ou qui ont abandonné leur métier initial pour se convertir à leur passion » (p. 248-249), on prend connaissance des motivations présidant à la pluriactivité et des multiples arrangements pratiques qu'elle suscite. Les récits tirés de cette enquête nous font notamment découvrir le pouvoir exercé par les plateformes et services numériques dominants, la façon dont ils cadrent les échanges et en tirent parti. Ils sont aussi l'occasion d'observer comment les usagers de ces plateformes parviennent à en contourner les rigidités, à établir différentes tactiques, ruses et braconnages propres à épouser les aspérités du système et à en tirer le plus grand avantage. Leboncoin, eBay, Airbnb, Blablacar forment tout à la fois des espaces de liberté (recueillir les fruits de ses travaux en se passant de toute présélection professionnelle, choisir quand et comment déployer son activité) et des espaces de contrainte (formatage de l'offre, réversion de commissions, standardisation des prestations, intensification de la concurrence).
- 7 Il nous faut à présent saluer le fait que Patrice Flichy ne se contente pas seulement de décrire le déplacement des frontières du travail à l'ère numérique mais se penche également sur ce qu'engendre la perte de repères qui lui est associée. Il s'interroge notamment en fin d'ouvrage sur les dérives relatives au développement d'un « travail ouvert » qui, s'il représente une réelle opportunité pour les pluriactifs qui bénéficient d'une stabilité professionnelle, reste souvent un pis-aller pour « ceux qui cherchent dans le travail ouvert des revenus indispensables » et qui « trouvent là des opportunités plus précaires que celles offertes par la société salariale » (p. 311). L'auteur ne manque alors pas de signaler les dérèglementations associées à l'émergence de ces nouveaux espaces d'échange. Il en appelle à un renforcement syndical (ou tout au moins représentationnel) des offreurs ayant recours aux services de ces puissants intermédiaires. Il en appelle également à un renforcement du contrôle exercé par les autorités sur ces grandes multinationales qui doivent prendre part, de façon loyale et transparente, au jeu d'une concurrence libre et non faussée.
- 8 En guise de conclusion, nous souhaitons souligner que la force de l'ouvrage tient à sa capacité à traiter, avec finesse et discernement, des grandes transformations affectant nos espaces productifs : autoproduction et/ou co-conception de l'offre, pluriactivité souhaitée et/ou contrainte, explosion de l'économie du partage, réintermédiation des échanges et importance des grandes plateformes de mise en relation de l'offre et de la demande. L'auteur se donne les moyens d'identifier et analyser les formes plurielles et complexes de recombinaison du travail mais – et c'est peut-être la contrepartie de ce travail de révélation – manque parfois de rappeler combien, dans le monde du travail

comme ailleurs, la reproduction des modèles hérités demeure toutefois la règle. Cette reproduction ne relève d'ailleurs pas seulement des « modalités d'engagement dans le faire » – autrement dit des façons de conduire des travaux et activités productives – mais également des conditions d'engagement dans un ou des collectifs – autrement dit des façons d'être à l'autre, et plus spécifiquement des conventions inhérentes aux us et pratiques privés et domestiques. Or, si les frontières entre travail et loisirs s'effacent lorsque l'on considère les seules « modalités de l'engagement dans le faire », elles demeurent encore puissantes au sein de l'organisation familiale (et/ou amicale) et sont fréquemment convoquées afin de s'assurer de la conservation d'un espace-temps « improductif » dédié à la consolidation des liens interpersonnels. Ces frontières demeurent des remparts axiologiques propres à garantir la préservation et le renforcement des liens. À ce titre, la consommation de temps dédiée à un « autre travail » ou à un « travail ouvert » est, sans doute, bien moins favorablement appréciée par l'entourage du travailleur – car moins impérative et moins justifiée – que ne l'est celle dévolue au travail salarié contraint par des clauses de contrat plus rigides et des horaires imposés. En d'autres termes, la grande absente de ces développements est sans aucun doute la sphère domestique, conjugale (et par extension amicale), qui demeure à n'en pas douter l'instance régulatrice la plus soucieuse de préserver le plus nettement possible la démarcation travail/loisir dont on interroge ici la validité.

- 9 Enfin, on peut regretter que l'ouvrage s'intéresse assez peu aux transformations que le numérique a entraînées dans le cadre du « travail dedans », du travail salarié. Il ne mentionne pas ou mentionne trop rapidement les phénomènes de dispersion au travail, d'allocation de l'attention en situation de multi-activité (engagements multiples), de renouvellement rapide des compétences, outils et logiciels renvoyant à la nécessité d'une formation tout au long de la vie. Il évoque peu les conséquences relatives à cet engagement pluriel et à l'instabilité des environnements de travail. Or c'est aussi (et surtout) là que se joue la redéfinition des frontières du travail, dans cette configuration pratique de l'exercice des capacités cognitives du travailleur.

AUTEURS

CÉDRIC CALVIGNAC

Adresse : CERTOP (UMR5044) 5, allée Antonio Machado, FR-31069 Toulouse (France).

<https://orcid.org/0000-0003-4472-2032>

Courriel : [cedric.calvignac\[at\]univ-tlse2.fr](mailto:cedric.calvignac[at]univ-tlse2.fr)